



Vue depuis le Sentier des Saules



Vue depuis le Pont Sous-terre



Vue de la Rue des Falaises



Plan de situation 1/500

Identité et Médiation

La mémoire guide ici les principes du projet en ancrant l'identité du nouveau bâtiment dans une forme de continuité intuitive avec le passé historique du lieu. L'industrie Genevoise s'est historiquement fréquemment installée au bord du Rhône laissant un patrimoine bâti de qualité à l'identité affirmée. Si les changements programmatiques ont renouvelé la lecture de ces anciennes usines, leur présence qualifie fortement le Sentier des Saules. Le projet propose donc de s'inscrire, par son gabarit et son expression architecturale, dans une figure plus large en lien avec les deux bâtiments qui flanquent le site. Trois formes fortes apparaissent ainsi en réponse à l'une avec l'autre formant une figure précise et affirmée qui renforce et clarifie l'identité du quartier.

Les surélévations participent également fortement à la mémoire historique du quartier de la Jonction. Le projet propose ainsi une différenciation du caractère des façades des étages supérieurs, légèrement en retrait. Cette différenciation confiée à l'ensemble une lecture complexe, laissant supposer un historique de modifications successives qui participent à ancrer le nouvel ensemble dans l'Histoire, l'esprit et le vécu du quartier en brouillant les pistes entre ce qui est ancien et ce qui est nouveau. La volumétrie de cette partie haute se modifie entre l'avant et l'arrière, effectuant du côté de la cour une transition d'échelle entre les gabarits bas de la rue des Falaises et celui, plus haut de la rue des Deux Ponts, tissant ainsi le projet dans l'ilot de manière précise.

L'identité d'un bâtiment est essentielle au sentiment d'appartenance qu'il peut procurer. Elle participe aussi pleinement à sa durabilité de par l'appropriation qui en résulte de la part des habitants et le soin et l'entretien plus attentif qu'ils y apportent. Il s'agit d'un des ingrédients essentiels, insufflé de manière subtile, pour assurer la cohésion sociale et l'esprit de communauté.

Seuils et sociabilité

La sociabilité et la convivialité sont au cœur du projet. Il s'agissait avant tout de planifier de manière très précise des lieux qui permettent l'échange, la rencontre et le contact à des niveaux différents. Les espaces plus publics de distribution sont traités de manière à offrir un maillage subtil de lieux de socialisation dans l'ensemble du bâti. Nous avons tâché de renforcer le potentiel d'accueil de ces lieux, autant par leur spatialité généreuse que par leurs qualités de lumière, de matérialité pour en faire des endroits justes pour une appropriation naturelle.

Le rez-de-chaussée est le lieu de la communauté dans son ensemble, avec une différenciation claire de sous-espaces et de fonctionnalités diverses il rassemble par le croisement des chemins et la mise à disposition juxtaposées des fonctions communes. Protégée et offrant une bonne orientation solaire la cour est le lieu du partage, du jeu des enfants, du jardinage et des vélos. Son appropriation et sa sécurité sont renforcés par l'orientation sur cour d'espaces de vie et de balcons partagés qui donnent des « yeux » sur ce qui s'y passe. Face au Rhône, une

terrasse légèrement surélevée offre un lieu supplémentaire d'agrément en lien avec le quartier et la berge. Un café – restaurant est proposé adjacent au restaurant – bar existant (l'Ethno), formant ainsi une place d'accueil qui renforce la couture du nouveau bâtiment dans le quartier.

L'accès au parking souterrain est proposé par un escalier distinct aboutissant dans la porte cochère de l'entrée. Cette disposition permet à tous de se croiser dans le rez de chaussée et d'éviter la déconnexion des usagers de voitures avec la communauté.

Durabilité

La durabilité est intégrée dans le projet à beaucoup de niveaux différents et le projet devra être exemplaire pour son intégration du développement durable. Tout d'abord par le caractère du bâtiment et son ancrage dans l'esprit du lieu, confiant un sentiment d'appartenance et de communauté qui permettent d'assurer, à long terme un entretien et une durabilité de l'ensemble. Ensuite par les liens avec le quartier, place d'accueil, fonctions communes ouvertes etc...

Energétiquement nous proposons un bâtiment qui assurerait une conformité avec le label Minergie P Eco, avec une enveloppe très performante et une ventilation en double flux (voir ci-dessous). La réduction du volume chauffé du fait des circulations extérieures réduit fortement le besoin de consommation du bâtiment.

La matérialité et les assemblages constructifs devront faire l'objet d'une attention particulière. Du fait du gabarit important du bâtiment nous proposons une ossature en béton armé qui pourrait être réalisée avec des agrégats récupérés de la démolition du bâtiment existant. En façade, nous proposons côté Rhône un assemblage d'éléments en béton préfabriqués qui assurent une excellente durabilité en façade nord humide et garantissent une très longue durée de vie et un entretien minimal. Côté cour nous proposons des bandeaux horizontaux en béton préfabriqué pour assurer la gestion de l'eau de ruissellement et assurer la longévité des façades avec des éléments muraux en crépi minéral sur une isolation à basse énergie grise (chanvre par exemple).

Pour les intérieurs et les finitions, tous les matériaux devront faire l'objet d'une attention particulière en garantissant leur provenance, leur énergie grise et leur facilité de recyclage – déconstruction. Nous proposons particulièrement d'utiliser le bois pour les cloisonnements intérieurs et certaines finitions intérieures des logements.

La déconstruction et le recyclage sont des traits importants pour le projet et nous proposons des éléments constructifs avec un fort potentiel évolutif dans ce sens. Tous les réseaux sont prévus de manière à être facilement accessibles pour l'entretien et le remplacement, aucun élément n'est encastré en dalle et le chauffage par radiateurs permet de conserver une distinction claire entre gros et second œuvre.

Le principe de chauffage

Production Nous pourrions utiliser le Rhône comme source d'énergie afin de chauffer le bâtiment au travers d'une pompe à chaleur. La consommation de la pompe à chaleur sera compensée par une surface de capteur solaire photovoltaïque. Un champ de capteur solaire thermique produira au moins 30% de l'eau chaude sanitaire nécessaire annuellement à notre projet. Une optimisation des surfaces en toiture sera nécessaire afin de maximiser les surfaces de ces capteurs. C'est pour cela que nous pensons utiliser également les façades verticales pour l'implantation des panneaux PV.

Distribution Afin de maintenir une adaptabilité forte du projet, nous n'installerons pas de chauffage au sol mais plutôt des radiateurs avec vannes thermostatiques permettant de moduler les températures par pièce et par appartement. Sans doute que le bâtiment pourrait être chauffé uniquement par l'air traité dans le monobloc. Cependant cette technique ne sera pas utilisée car elle ne permet aucune liberté de réglage de température par appartement ou pièce. Le réglage de la température de la pièce par ouverture des fenêtres en hiver ... n'est pas le but !!

Le principe de ventilation

Production Nous pensons utiliser 2 systèmes de ventilation pour le projet. Un pour la partie commerciale et commune du bas et un autre – en toiture- pour la par-

tie haute (logement). Ces 2 zones n'ont pas les mêmes affectations et par conséquent ne fonctionnent pas avec le même niveau de température ni aux mêmes moments. En séparant ces 2 installations, nous augmentons le rendement de ces installations (en optimisant leur plage de fonctionnement, puissance, ...). En cas de spécificité particulière d'un des locataires commerciaux, la proximité des locaux techniques sera un atout (utilisation de l'eau du Rhône pour rafraîchir les zones à fortes charges thermiques par exemple). Les 2 monoblocs auront une récupération d'énergie par échangeur de chaleur.

Distribution Dans les logements, l'air sera distribué au plus proche des zones de vie et repris dans les salles d'eau. Afin de maintenir une adaptabilité forte du projet, nous ne passerons pas les gaines en dalle. Les plafonds des halls des logements sont légèrement baissés pour constituer un plenum qui soufflera l'air à basse vitesse dans chacune des pièces.

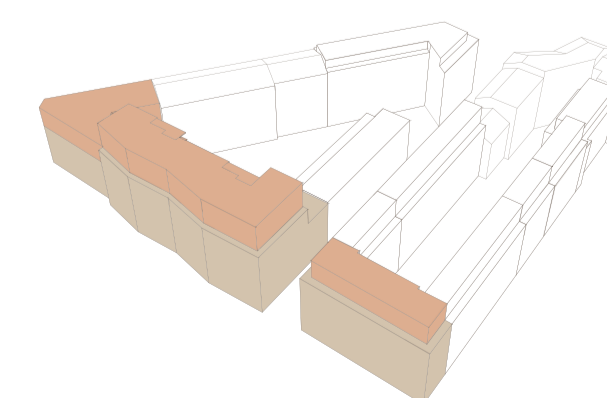


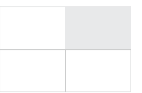
Schéma de la situation urbaine



Vue sur le pont sous-terre, 1974



Vue Sentier des Saules, 1967



Plan des étages 7, 8, 9



Plan d'un appartement cluster (Codha) 1/100



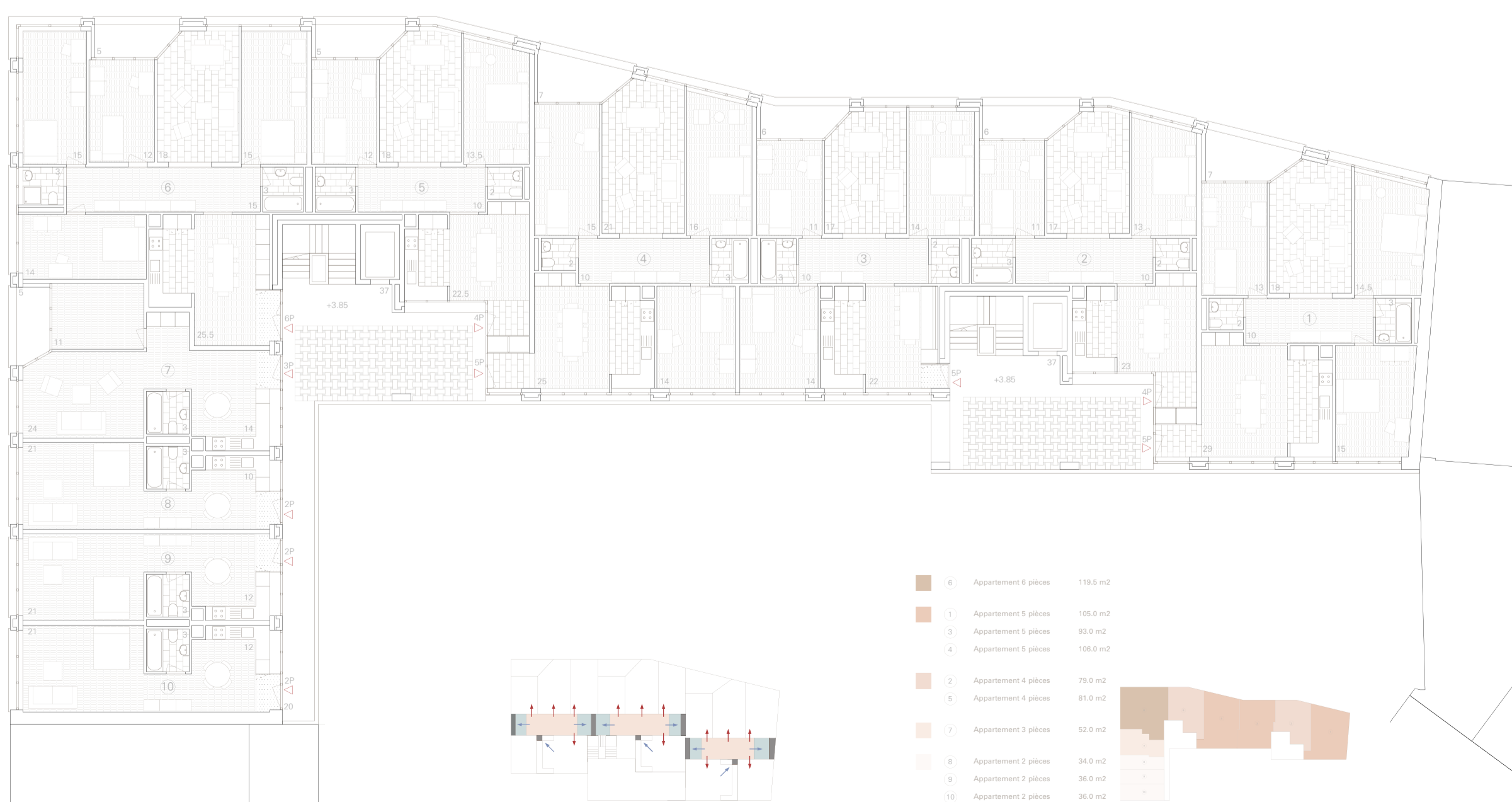
Vue intérieure d'une suite d'un appartement cluster (vue 3)



Plan des étages 5 et 6



Plan d'une colocation d'étudiants (Cigüé) 1/100



Plan des étages 1, 2, 3, 4

Schéma des principes de la ventilation



Plan d'un appartement 5 pièces (Codha)1/100



Vue intérieure depuis la pièce du commun d'un appartement (vue 1)



Vue intérieure du salon d'un appartement (vue 2)

Domesticité et partage

L'équilibre entre domesticité et partage est sensible et requiert un traitement subtil des seuils qui permettent d'encourager la sociabilisation entre habitants sans pour autant la forcer. Ainsi, tous les logements sont conçus avec une gradation progressive entre des espaces de partage et de rencontre et l'intimité de la domesticité. Les entrées de chaque logement ouvrent sur un généreux balcon partagé du côté extérieur et sur une « pièce du commun » à l'intérieur. Cette pièce regroupe plusieurs fonctions en un seul espace articulé, hall d'entrée, espace à manger / travail et cuisine, il renvoie aux cuisines de ferme par son usage et sa forme, notamment par le traitement de la cuisine comme unâtre profond en alcôve, et encourage ainsi à la rencontre et au partage entre les habitants d'un même palier. Avoir une table à manger commune sur le balcon partagé, laisser aller et venir les enfants entre appartements, prendre le soleil avant d'entrer chez soi, autant de petits scenarios qui permettent de tisser progressivement un tissu commun fort dans le bâtiment.



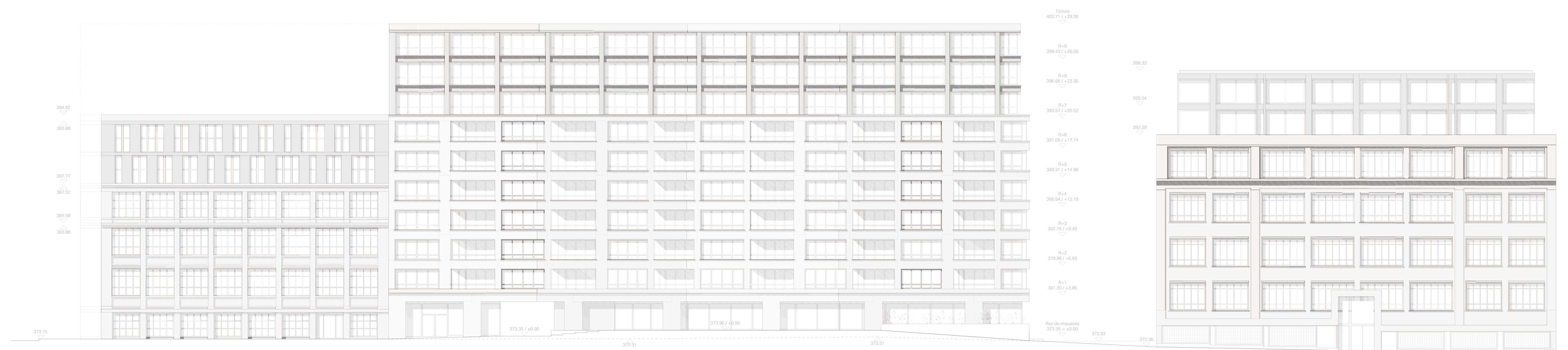
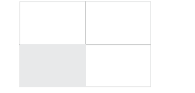
Cuisine de ferme, fonctions partagées etâtre profond



La pièce du commun, un lieu de partage et d'ouverture, Pieter de Hooch, Les joueurs de cartes



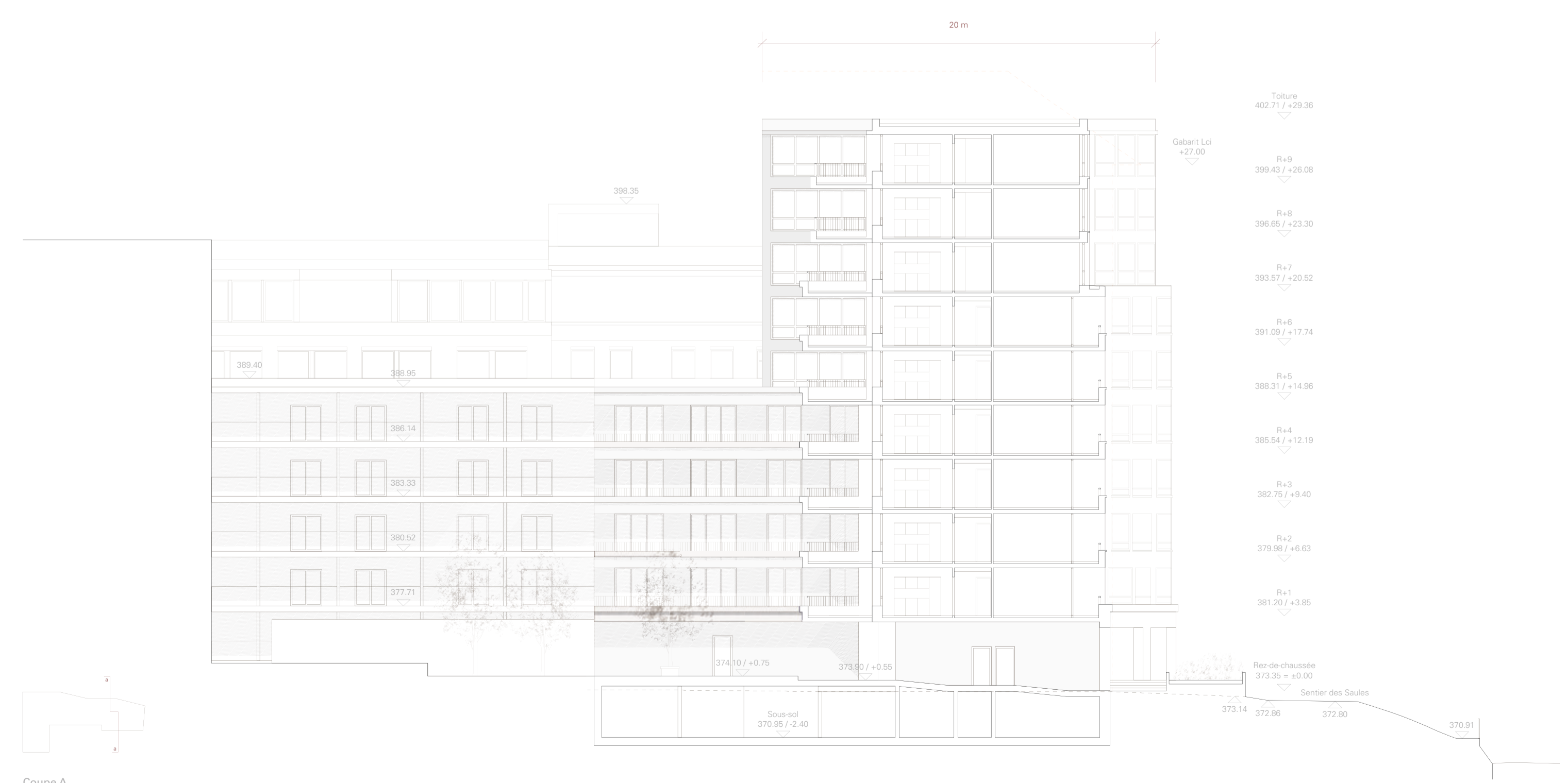
L'effilade, générosité spatiale et transversalité, Wilhelm Hammershoi, Les 4 pièces



Élévation Nord



Élévation Ouest



Coupe A



Plan du rez-de-chaussée 1/200

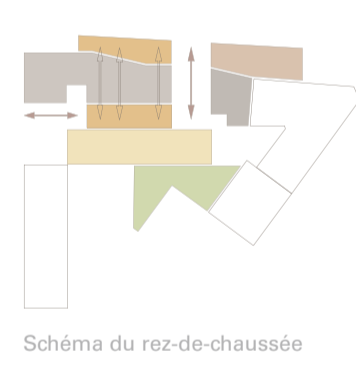


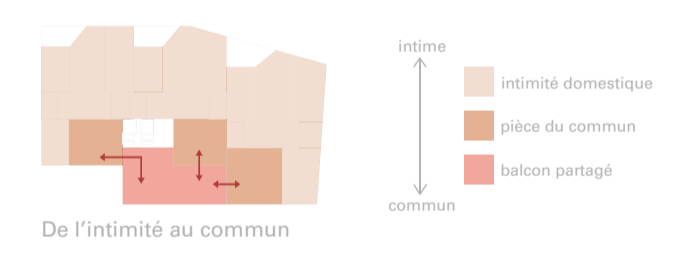
Schéma du rez-de-chaussée



Schéma de la distribution du programme



La cour, balcons, fenêtres et communauté



De l'intimité au commun

De l'intimité au partage

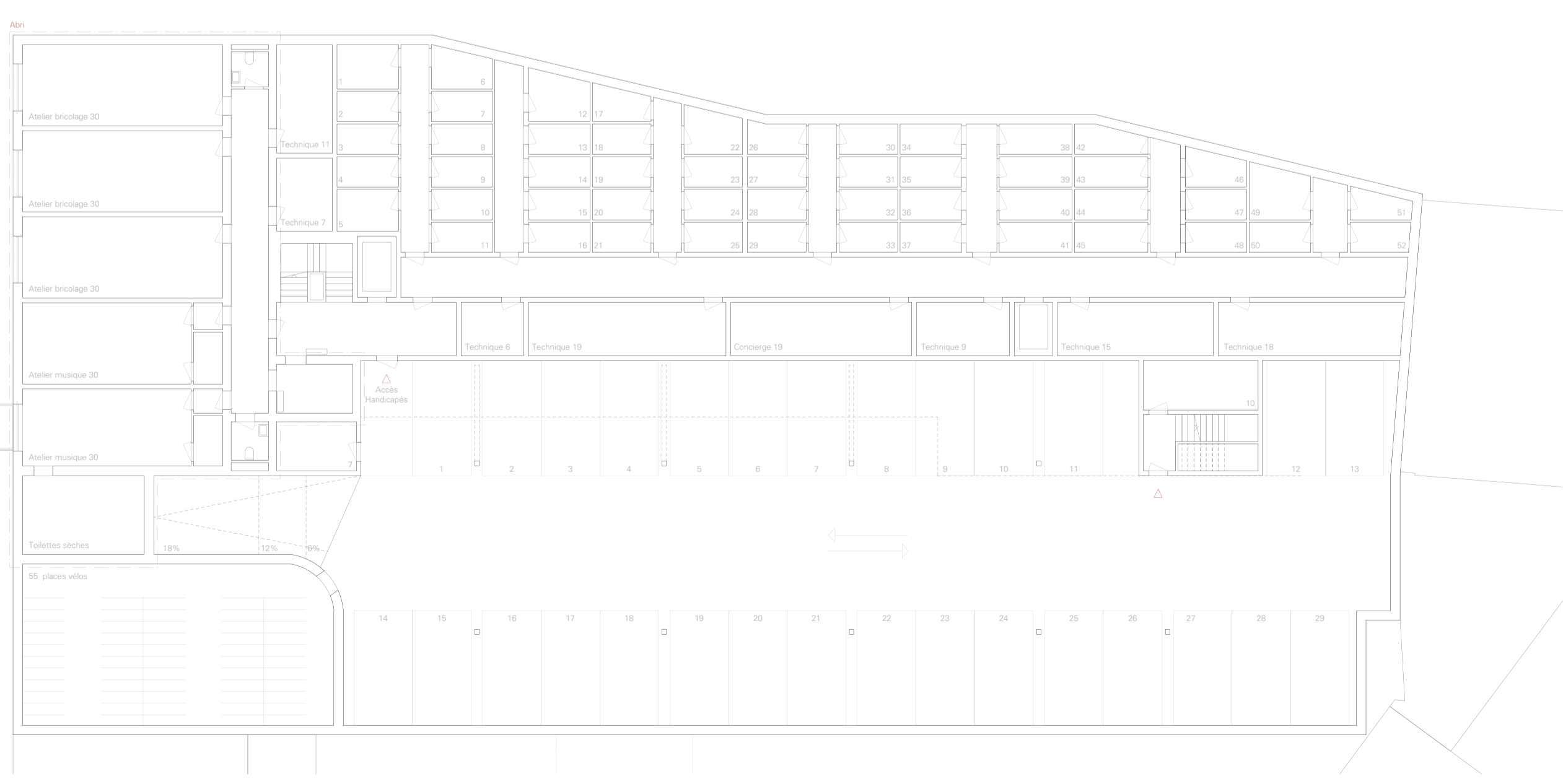
Les seuils jouent un rôle essentiel dans le projet. Le lien entre la domesticité et la privacité du logement et les différentes gradations d'espaces publics est traité de manière à ne pas forcer à la rencontre, mais au contraire de laisser des seuils d'interface qui permettent à chacun de trouver le degré de connexion qui lui convient. Ainsi, aux étages la circulation s'élargit devant les ascenseurs et escaliers de palier offrant un large balcon partagé par 3 ou 4 logements. Chaque logement donne sur ce balcon par une « salle du commun », à la fois cuisine, salle à manger, hall d'entrée, salle de travail et de rencontre. Un seuil profond sépare ces pièces du balcon, laissant aux occupants le choix du degré d'ouverture qu'ils souhaitent. Ces « micro unités » de sociabilité réparties sur tous les étages supérieurs forment la base du maillage social du bâtiment, plus intime, lié à l'entente et le partage entre voisins immédiats, lieux d'appropriation généreuse qui forment le liant principal de la communauté. Les lieux de sociabilité plus étendus, locaux communs, chambres d'accueil etc... sont ainsi les lieux où se soudent en une communauté plus large l'ensemble de ces « micro » liens entre habitants. Les aspects intergénérationnels du programme sont des occasions précieuses pour rechercher des relations entre les différents acteurs du bâtiment. Les étudiants, les familles, les individus, les personnes plus âgées. Nous proposons de chercher par la diversité la possibilité la convivialité multigénérationnelle et sociale. C'est par la juxtaposition de lieux d'appropriation ciblés que nous proposons de former un tout et non pas par la mise en commun systématique. Il est, à nos yeux, essentiel que chacun puisse disposer de lieux adaptés, et les espaces communs du rez de chaussée se distinguent en sous espaces clairs, laissant la possibilité d'une offre large et diverse pour toutes et tous.



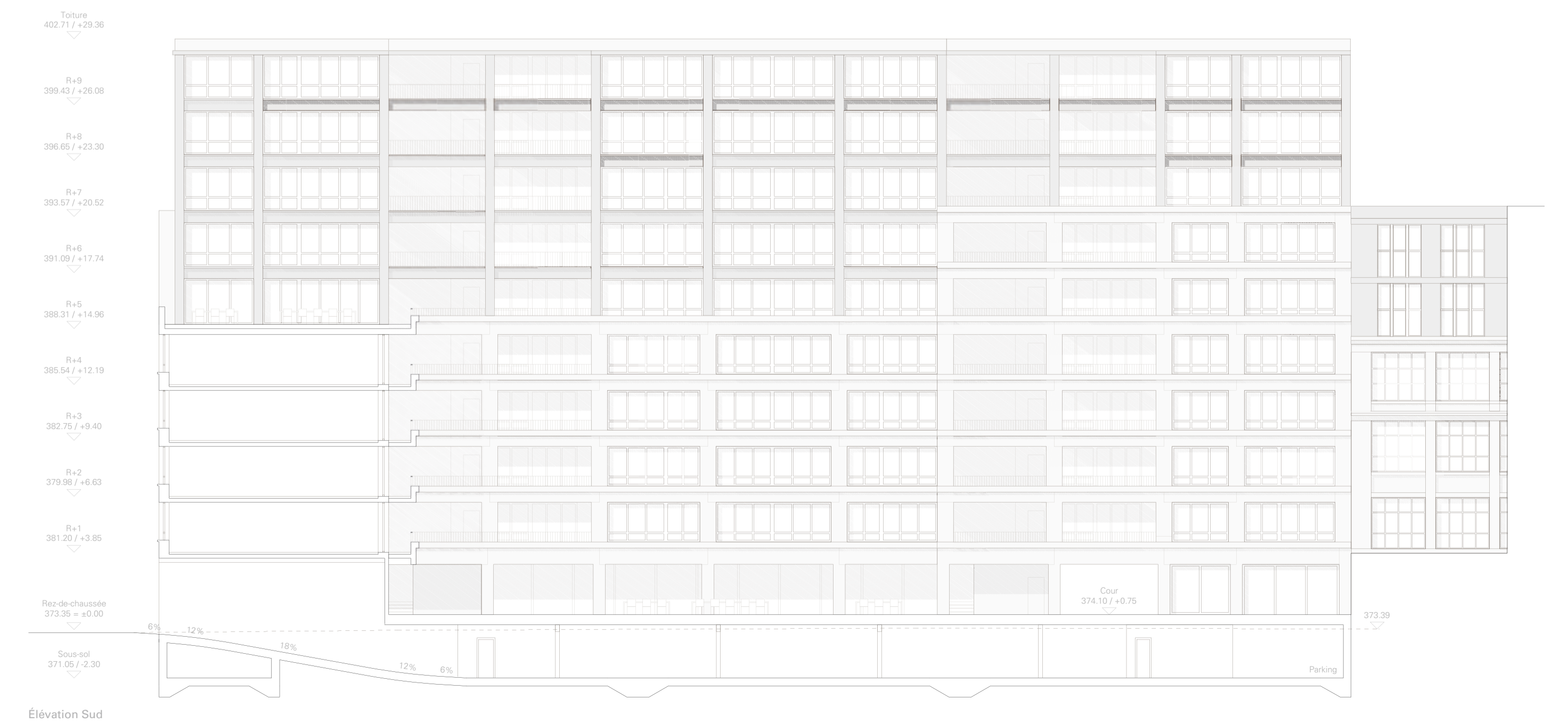
Balcons partagés, Kraftwerk Zurich



La cour comme lieu de la communauté, Kraftwerk Zurich



Plan du sous-sol 1/200



Élévation Sud